



Titre de séjour régularisation comment l'empêcher??

Par **Eve c moi**, le **03/05/2010** à **15:35**

Bonjour,

Je suis Française en instance de divorce de mon ex conjoint qui est en France depuis 1 an (il vient du Maroc) avec lequel j'ai eue un enfant.

Je me suis très vite aperçue qu'il m'avait épousée et fait un enfant seulement par intérêt (mariage gris) et rester vivre en France.

A ce jour, il n'a pas été régularisé, d'une part car je m'y oppose et d'autre part car il lui manque certains docs que j refuse de lui remettre (certificat de nationalité de l'enfant, carnet de santé) car ses actes envers moi ont été trop loin (dépôt de plainte pour menace de mort avec témoin, pour vol de mes papiers d'identité et livret de famille...) la liste est longue!!

Il voit son enfant de manière encadrée (association) et ne verse pas tous les mois la pension alimentaire fixée par le juge aux affaires familiales.

Avec un dossier lourd au commissariat et le fait que je m'oppose à ce qu'il soit régularisé (courriers envoyés à la prefecture, etc) a-t-il une chance d'être régularisé? sinon, que faire??

Merci d'avance.